

# Pages de Profils



L'Aire métropolitaine de Lille compte 3,8 millions d'habitants. Cet espace de coopération franco-belge à caractère urbain et très densément peuplé présente des disparités démographiques de part et d'autre de la frontière. Néanmoins, une typologie des 41 territoires de l'AML permet de les répartir en trois classes : les cœurs urbains, les territoires périurbains et les territoires particuliers.

La population du versant français de l'AML est structurellement plus jeune que celle du versant belge. À l'horizon 2040, même le vieillissement plus rapide de la population du versant français ne conduirait pas à une convergence avec le versant belge.

L'AML, en passe de devenir une métropole de dimension européenne, devra prendre en compte les écarts démographiques transfrontaliers et le vieillissement de la population. Cette prise en compte se fera, dans le respect des différences institutionnelles des deux pays, par la mise en place de politiques adaptées relatives notamment à l'organisation des services aux différents âges de la vie, au logement ou à l'emploi transfrontalier.

## L'Aire métropolitaine de Lille, un espace démographiquement hétérogène aux enjeux multiples

**Edwige Crocquey**

**Service statistique**

**Nicolas Hosdez**

**Service études et diffusion**



Le regain de périurbanisation au cours des années 2000, l'accroissement des mobilités et l'essor des pôles d'emploi ont contribué à l'émergence d'un espace polarisé autour de la métropole de Lille. Territoire métropolitain franco-belge, l'Aire métropolitaine lilloise (AML) s'est dotée d'une réalité quasi-institutionnelle par l'engagement de 23 intercommunalités à mettre en œuvre des coopérations dans les domaines des transports, des ressources naturelles, de l'urbanisme durable et de l'attractivité des territoires. S'appuyant sur une histoire économique et culturelle ancienne, l'AML doit néanmoins faire face à d'importantes disparités en son sein, accentuées par les différences institutionnelles entre les deux pays concernés. Ces écarts se retrouvent jusqu'aux facettes démographiques : croissance de la population, vieillissement, flux migratoires sont autant d'exemples de situations contrastées au sein de l'AML. La coopération métropolitaine et transfrontalière offre une opportunité nouvelle de transformer ces antagonismes en atouts. Une organisation collective des services aux différents âges de la vie (par exemple pour les maisons de retraite) ou encore un élargissement transfrontalier des marchés résidentiels sont autant de perspectives pour une gestion métropolitaine des besoins démographiques que la présente étude vise à mettre en lumière.

En 2007, l'AML compte 3,8 millions d'habitants sur une surface de 7 200 km<sup>2</sup>. Les trois quarts de la population résident du côté français de l'AML qui représente 60 % de sa surface. C'est un espace hétérogène, dont l'identité, les richesses et les potentiels qu'il recèle restent encore pour l'essentiel à révéler. Parallèlement, la gouvernance de l'AML doit prendre en compte des profils démographiques différents, un effet frontière à ne pas négliger mais aussi un vieillissement de la population inéluctable.

## UN CHAPELET DE VILLES DEVENU CONURBATION

La densité de population de l'AML est très élevée (521 hab. par km<sup>2</sup>), du fait du caractère urbain de ce territoire dénué d'obstacles naturels. À titre de comparaison, la densité du Nord-Pas-de-Calais est de 324 hab. par km<sup>2</sup>, celle de la Belgique est de 341 hab. par km<sup>2</sup> tandis que celle de la France est de seulement 114 hab. par km<sup>2</sup>.

La densité est deux fois plus élevée du côté français que du côté belge (654 hab. par km<sup>2</sup> contre 324 hab. par km<sup>2</sup>). Néanmoins, la population croît plus vite en Belgique qu'en France (+ 0,16 % par an contre + 0,11 % par an). Le territoire de l'AML se caractérise par un chapelet de villes et d'agglomérations elles-mêmes structurées par deux zones à forte densité de peuplement [► Carte 1.](#)

Il s'agit en premier lieu d'un espace articulé autour de grandes villes comptant chacune plus de 50 000 habitants. Il s'étend de Lille à Roubaix et Tourcoing et se prolonge du côté belge de l'AML vers Mouscron et Courtrai. De par sa position centrale au niveau géographique et économique, cet ensemble urbain peut être qualifié de cœur métropolitain. Il concentre 40 % environ de la population de l'AML.

Plus au sud de l'AML, la deuxième grande zone de peuplement s'étend de Béthune à Valenciennes, en passant par Lens et Douai. Elle se prolonge en dehors de l'AML, en Belgique vers Mons, Charleroi et Liège. Il s'agit de l'Arc minier, héritage de l'exploitation passée des gisements houillers. Autour de ces conurbations, des pôles urbains exercent une influence locale à l'instar d'Arras, Cambrai, Maubeuge, Ath ou Ypres.

La population de l'AML a faiblement augmenté entre 1999 et 2007 (+ 0,13 % par an) comparativement aux populations française (+ 0,7 % par an) et belge (+ 0,44 % par an). Cette croissance annuelle est néanmoins proche de celle du Nord-Pas-de-Calais (+ 0,1 % par an).

Les dynamiques des territoires de l'AML sont contrastées. Ainsi, tandis qu'au sein de l'Arc minier, la population continue de décroître depuis 1960, la population du cœur métropolitain est en augmentation à l'instar de celle de la communauté urbaine de Lille Métropole et de territoires situés plus au sud (Pévèle, Vallée de la Scarpe, etc.) ou à l'ouest dans les Flandres. Les autres territoires dont la population croît se situent en périphérie de l'AML dans la communauté urbaine d'Arras par exemple.

Sur le versant belge de l'AML, on observe une relative stabilité de la population depuis 1960, celle-ci poursuivant sa très faible croissance entre 1999 et 2007.

## UN EFFET FRONTIÈRE MARQUÉ SUR LA PYRAMIDE DES ÂGES

Les versants belge et français de l'AML présentent des comportements démographiques très différents. Les arrondissements belges de l'AML forment un ensemble de territoires homogènes à l'inverse des territoires français de l'AML.

Le versant belge présente une population globalement plus âgée avec une moindre présence de jeunes et davantage de seniors y compris aux âges les plus avancés

[► Cartes 2 et 3.](#) Ainsi la part des jeunes âgés de moins de 20 ans ne représente que 23,1 % de la population sur le versant belge, soit 4,3 points de moins que du côté français. De plus, la part des seniors de plus de 60 ans est plus élevée de 5 points en Belgique qu'en France (23,6 % contre 18,4 %) de même que celle des seniors de plus de 80 ans (5 % contre 3,9 %). Ainsi, on compte 102 aînés de plus de 60 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans en Belgique. Ce ratio est inverse côté français avec 67 aînés pour 100 jeunes.

Cette population vieillissante sur le versant belge implique que le taux de mortalité y est plus élevé de deux points par rapport au côté français de l'AML en 2007 (10,7 décès pour 1 000 habitants contre 8,7 ‰). Cependant, à structure par âge de la population égale, le taux

de mortalité précoce est plus faible en Belgique qu'en France (2,7 décès pour 1 000 personnes de moins de 65 ans contre 3,8 ‰) alors qu'en 1999, ce taux atteignait 2,5 ‰ en Belgique et 2,7 ‰ en France. Le versant belge de l'AML présente une plus faible fécondité, avec 47,1 enfants pour 1 000 femmes en âge de procréer contre 58,4 sur le versant français. Certes, la structure par âge contribue en partie à ce résultat. Néanmoins, la raison majeure de cette fécondité plus faible est sociétale puisque l'indicateur conjoncturel de fécondité, indépendant de la structure par âge, est plus faible en Belgique qu'en France (1,82 enfant par femme contre 1,98).

### **UNE FAIBLE PART D'ÉTRANGERS MAIS DE NOMBREUX TRAVAILLEURS FRONTALIERS**

La part des personnes de nationalité étrangère au sein de l'AML s'élève à 4 % de la population en 2007, soit 151 000 habitants. Cette part est plus élevée sur le versant belge (4,5 % contre 3,8 %). Cependant, elle reste modeste en comparaison des taux d'étrangers des deux pays : 8,8 % pour la Belgique, 5,8 % pour la France.

Les étrangers au sein de l'AML sont souvent issus d'un pays de l'Union européenne et particulièrement de la France et de la Belgique. Sur le versant français de l'AML, seul 0,3 % des habitants ont la nationalité belge alors que sur le versant belge, 2,9 % des personnes sont françaises.

L'AML compte en outre de nombreux travailleurs frontaliers sur son territoire. La plupart des Français travaillant en Belgique sont issus du Nord-Pas-de-Calais. Plus du tiers de ces flux partent de l'agglomération Lille-Roubaix-Tourcoing vers les arrondissements de Mouscron, Courtrai et Tournai. Les flux de travailleurs belges vers la France sont bien moindres. Le fait de travailler dans la zone de convention fiscale est en effet avantageux financièrement

 Pour en savoir plus. Si la progression

moyenne annuelle du nombre de travailleurs frontaliers a atteint + 9 % dans la région entre 1999 et 2006, la poursuite de cette tendance reste incertaine en raison de changements dans les dispositifs fiscaux. Les évolutions démographiques des deux pays pourraient également influencer sur cet emploi frontalier.

### **PLUS DE MOUVEMENTS MIGRATOIRES EN BELGIQUE**

Enfin, la dernière manifestation de l'effet frontière concerne les flux migratoires entre chaque versant de l'AML et le reste de chacun des deux pays. Alors que les territoires français de l'AML tendent à perdre des habitants par rapport au reste de la France (le taux de solde migratoire s'élève à - 3,9 ‰ environ), les arrondissements belges sont au contraire en équilibre vis-à-vis du reste de la Belgique. Les soldes migratoires résultent à la fois de flux de départs et d'arrivées sur un territoire donné. Le degré d'ouverture du territoire peut ainsi être retranscrit dans un indicateur de mobilité issu du nombre de personnes ayant quitté un territoire ou s'y étant installé rapporté à la population moyenne de ce territoire. Cette mobilité résidentielle est plus importante du côté belge puisque l'indicateur de mobilité s'élève en moyenne à 5,2 % contre 4,4 % du côté français.

### **LES TERRITOIRES URBAINS ONT UNE POPULATION TRÈS CONCENTRÉE GÉOGRAPHIQUEMENT, MAIS CELLE DU VERSANT FRANÇAIS EST JEUNE AU CONTRAIRE DE CELLE DU VERSANT BELGE**

Très denses, les territoires urbains  Encadré 1 concentrent 78,6 % de la population de l'AML sur 49,6 % de sa surface totale. La population de ces territoires a tendance à stagner entre 1999 et 2007 (+ 0,07 % par an). Sur le versant français, la plupart des territoires urbains font partie de l'Arc minier et du cœur métropolitain. La part des jeunes est supérieure à la moyenne de l'AML (26,9 % contre 26,4 %) et les parts des plus de 65 ans

et des plus de 80 ans se situent légèrement en-dessous de la moyenne de l'AML (respectivement 14,8 % et 4,1 % contre 15,2 % et 4,2 %). Cependant la part des seniors de plus de 80 ans du versant belge est élevée, supérieure même à la moyenne du versant belge. La fécondité du versant français pour cette classe de territoires est très élevée (59 enfants pour 1 000 femmes âgées entre 15 et 49 ans contre 55,4 en moyenne dans l'AML) tandis que celle du versant belge est faible. La mortalité est proche de la moyenne de l'AML. Les territoires urbains du versant français perdent plus d'habitants qu'en moyenne au sein de l'AML (taux de solde migratoire de - 4,5 ‰ contre - 2,8 ‰) tandis que les mouvements entre les territoires du versant belge et le reste de la Belgique sont faibles. La part des étrangers (4,2 %) est légèrement supérieure à la moyenne (+ 0,2 point) sur le versant français, elle est faible sur le versant belge.

### **LES TERRITOIRES INSCRITS DANS UNE DYNAMIQUE DE PÉRIURBANISATION S'APPUIENT SUR UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ET L'ARRIVÉE DE JEUNES MÉNAGES**

À la différence des territoires urbains, les territoires périurbains ont une densité moins importante que la moyenne de l'AML (211 hab. par km<sup>2</sup> contre 521 hab. par km<sup>2</sup>). De plus, la population de ces territoires croît à un rythme important entre 1999 et 2007 (+ 0,3 % par an contre + 0,13 % par an en moyenne dans l'AML). Ces territoires tendent à gagner des habitants (taux de solde migratoire de 1,8 ‰) et la mobilité au sein de ces territoires est supérieure à la moyenne de l'AML (indicateurs de mobilité de 5,3 % contre 4,6 %). Enfin, si la part des étrangers est négligeable sur le versant français (0,8 %) et dans les arrondissements de Tielt et Ypres (respectivement 1 % et 2,4 %), elle est plus élevée sur le versant belge à Ath (4,6 %) et à Tournai (8,1 %). Les territoires du versant français ont des caractéristiques communes avec les

INTITULÉ DES 41 TERRITOIRES DE L'AML

Numéro territoire	Nom du territoire	Classe	Numéro territoire	Nom du territoire	Classe
1	Lille Métropole Communauté Urbaine	1	22	CC Sensescaut	2
2	CA de Maubeuge-Val de Sambre	1	23	CC de l'Ouest Cambrésis	2
3	CA de Cambrai	1	24	CC rurales des Monts de Flandres	2
4	CA de la porte de Hainaut	1	25	CC de la Haute-Deûle	2
5	CC du Cœur d'Ostrevent	1	26	CC d'Orchies - Beuvry-la-Forêt	2
6	CA de Valenciennes Métropole	1	27	CC Espace en Pévèle	2
7	CC du Sud-Pévèlois	1	28	CC du Pays des Géants	2
8	CA du Douaisis	1	29	CC de la Voie Romaine	2
9	CA Artois Comm	1	30	CC Artois-Lys	2
10	CA d'Hénin-Carvin	1	31	CC du Val de Gy	2
11	CA de Lens-Liévin	1	32	CC de l'Artois	2
12	Communes isolées	1	33	CC Artois-Flandres	2
13	CC de Nœux et Environs	1	34	Arrondissement d'Ath	2
14	Communauté Urbaine d'Arras	1	35	Arrondissement de Tournai	2
15	Arrondissement de Courtrai	1	36	Arrondissement de Tielt	2
16	Arrondissement de Roulers	1	37	Arrondissement d'Ypres	2
17	CC Monts de Flandre-Plaine de la Lys	2	38	Arrondissement de Mouscron	3
18	CC du Carembault	2	39	Arrondissement de Soignies	3
19	CC Flandre-Lys	2	40	CC des Weppes	3
20	CC rurales de la vallée de la Scarpe	2	41	CC de l'Houtland	3
21	CC du pays de Pévèle	2			

Afin d'appréhender la diversité des 41 territoires de l'AML (les EPCI du côté français et les arrondissements du côté belge), une typologie a été réalisée. Les variables ayant servi à élaborer cette typologie sont des indicateurs démographiques calculés pour chaque territoire : la densité, l'évolution de la population (entre 1999 et 2007), la structure de la population par âge, la fécondité, la mortalité, la mortalité précoce, le solde migratoire, l'indicateur de mobilité et la part des étrangers [Tableau 1](#).

La typologie permet ainsi l'analyse des **41 territoires** regroupés en 3 classes :

**Classe numéro 1** : les cœurs urbains, réserves démographiques de l'AML.

Cette classe regroupe la CU<sup>1</sup> de Lille Métropole, la CA<sup>2</sup> de Cambrai, la CA de Maubeuge-Val de Sambre, la CA de la porte de Hainaut, la CC<sup>3</sup> Cœur d'Ostrevent, la CA de Valenciennes Métropole, la CC du Sud-Pévèlois, la CA du Douaisis, la CA de l'Artois, la CA d'Hénin-Carvin et la CA de Lens-Liévin, la CC de Nœux et environs, la CU d'Arras, les communes isolées, les arrondissements de Courtrai et Roulers.

**Classe numéro 2** : les territoires engagés dans des dynamiques périurbaines.

Cette classe regroupe la CC Monts de Flandre-Plaine de la Lys, la CC Carembault, la CC Flandre - Lys, les CC rurales de la vallée de la Scarpe, la CC pays de Pévèle, la CC Sensescaut, la CC Ouest Cambrésis, la CC rurales des Monts de Flandres, la CC de la Haute-Deûle, la CC d'Orchies-Beuvry-la-Forêt, la CC Espace en Pévèle, la CC du Pays des Géants, la CC de la Voie romaine, la CC Artois Lys, la CC du Val de Gy, la CC de l'Artois, la CC Artois-Flandres, les arrondissements de Tournai, Ypres, Tielt et Ath.

**Classe numéro 3** : les territoires à part.

Il s'agit de la CC des Weppes, de la CC de l'Houtland, de Soignies (une partie de son arrondissement) et de Mouscron.

Les 3 classes de territoires qui composent l'AML sont très hétérogènes par leur nombre d'habitants. La population des 41 territoires de l'AML étudiés s'élève à 3 786 000 habitants. Les territoires de la première classe en regroupent 80 %, les territoires périurbains 18,2 %. La dernière classe (les territoires à part) ne représente que 1,8 % de la population de l'AML.

1 Communauté urbaine

2 Communauté d'agglomération

3 Communauté de communes

territoires urbains notamment en ce qui concerne la structure de la population : les plus de 65 ans et les plus de 80 ans sont relativement moins nombreux qu'en moyenne (respectivement 14 % et 3,6 %) et les moins de 20 ans sont en proportion importante, supérieure à la moyenne AML (27,1 %). Sur le versant belge où la part des jeunes est plus faible que du côté français, les jeunes sont en proportions supérieures à la moyenne belge à Ath, Tournai et Ypres tandis que Tielt est proche de la moyenne belge. Quant aux seniors de plus de 80 ans, leur part est supérieure à la moyenne belge à Tournai et Ypres (5,2 % et 5,3 % contre 5 %) et légèrement inférieure à Ath. Elle se situe dans la moyenne à Tielt.

Comme pour les territoires urbains, la fécondité est assez élevée sur le versant français (52 enfants pour 1 000 femmes) et faible sur le versant belge.

### DES TERRITOIRES À PART ...

La communauté de communes des Weppes et la communauté de communes de l'Houtland sont assez atypiques : leur densité de population est très faible et leurs populations sont stables entre 1999 et 2007. Les jeunes sont en proportion égale à la moyenne de l'AML contrairement aux plus de 65 ans et aux plus de 80 ans, moins présents. La fécondité des deux territoires est très faible (42 enfants pour 1 000 femmes), de même que la mortalité. Ces territoires perdent des habitants. La mobilité est plutôt forte sur ces territoires et la part d'étrangers relativement faible.

Les arrondissements de Soignies et de Mouscron sont également assez atypiques et affichent plusieurs spécificités communes telles une part de jeunes élevée par rapport à la moyenne du versant belge de l'AML (+ 2 points pour Soignies et + 1,3 point pour Mouscron), une mortalité très forte (respectivement 15,4 ‰ et 35 ‰) et une fécondité élevée (respectivement 46 ‰ et 54 ‰).

Si le taux de croissance de la population est très élevé dans l'arrondissement de Soignies (+ 1,1 % par an entre 1999 et 2007), l'arrondissement de Mouscron

présente au contraire un nombre d'habitants quasiment stable. C'est par ailleurs l'un des seuls territoires (avec Courtrai et Ypres dans une moindre mesure) à perdre des habitants au jeu des migrations résidentielles avec le reste de la Belgique (taux de solde migratoire égal à - 4,8 ‰).

### LES PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES À L'HORIZON 2040 : POURSUITE DU VIEILLISSEMENT DE FAÇON ACCÉLÉRÉE SUR LE VERSANT FRANÇAIS

Les évolutions démographiques à l'horizon 2040 auront d'énormes conséquences sur des phénomènes cruciaux tels que ceux concernant le poids des retraites supporté par les actifs, les besoins en services à la personne ou l'intensification des mouvements de travailleurs de part et d'autre de la frontière.

Selon le scénario central des projections de population réalisées pour chacun des deux versants de l'AML, le nombre d'habitants pourrait s'élever à environ 4 millions d'habitants en 2040 (+ 5,7 % entre 2007 et 2040, soit + 0,17 % par an). Ce rythme de croissance annuelle serait bien en-deçà de ceux de la France et de la Belgique (respectivement + 0,41 % par an et + 0,46 % par an). Cette augmentation serait plus rapide sur le versant belge de l'AML que sur le versant français (+ 0,25 % par an contre + 0,13 % par an). En 2040, l'AML compterait ainsi 2 965 000 habitants du côté français et 1 028 000 habitants du côté belge.

La part des jeunes dans l'AML diminuerait (26,4 % en 2007 contre 23,6 % en 2040), leur nombre passant de 1 006 000 à 948 000. Au contraire, la part des plus de 80 ans doublerait (4 % en 2007, 8,2 % en 2040) et celle des plus de 60 ans serait plus élevée de 9 points (19,4 % en 2007 contre 28,3 % en 2040), soit 725 000 seniors aujourd'hui et 1 120 000 demain.

Le nombre des jeunes diminuerait plus vite sur le versant français (- 0,21 % par an contre - 0,09 % par an). De plus, le nombre des plus de 80 ans augmenterait à un rythme annuel supérieur du côté

français (+ 2,27 % par an contre + 2,16 % par an) mais leur part resterait supérieure en 2040 sur le versant belge : leur part s'élevait à 3,9 % de la population en France en 2007 contre 4,9 % en Belgique (1 point d'écart), en 2040 ces parts seraient respectivement égales à 7,8 % contre 9,2 % (+ 1,4 point d'écart).

Ainsi, le vieillissement global de l'AML se poursuivrait mais à un rythme supérieur sur le versant français. Néanmoins, la population de l'AML resterait structurellement plus âgée sur le versant belge.

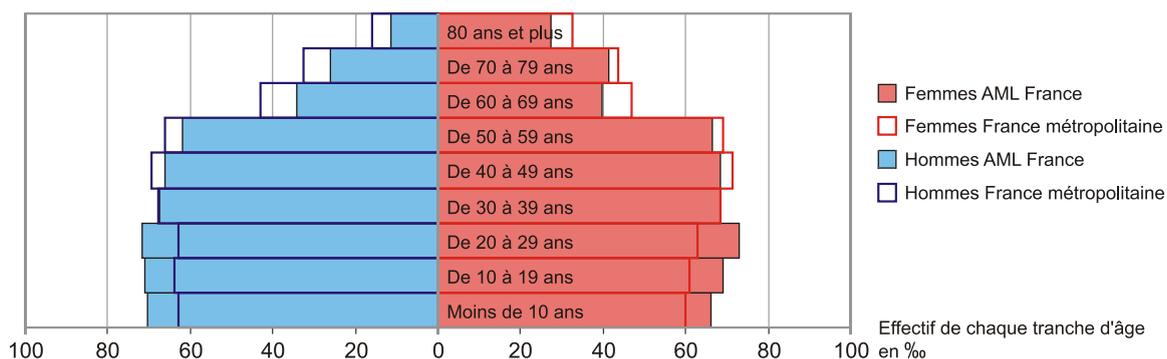
De telles évolutions questionneront, de part et d'autre de la frontière, les politiques mises en place pour le logement et la prise en charge des seniors, en particulier aux âges avancés, synonyme de dépendance. D'autant plus que l'AML est et restera atypique dans le paysage démographique plus large de la France et de la Belgique. L'AML gardera un visage démographique très distinct de ceux de la France et de la Belgique.

En 2007, la part des moins de 30 ans est nettement supérieure sur le versant français de l'AML par rapport à l'ensemble de la France. Au contraire, les plus de 40 ans sont en proportion moindre au sein de l'AML (l'écart est maximal pour les personnes âgées entre 60 et 69 ans) [Graphique 1](#).

En 2040, la part des moins de 30 ans serait toujours largement plus forte dans l'AML, de même que la part des personnes âgées entre 30 et 39 ans. Les personnes âgées entre 40 et 59 ans seraient en proportions similaires par contre, les plus de 60 ans seraient nettement moins nombreux dans l'AML (notamment les plus de 80 ans) [Graphique 2](#).

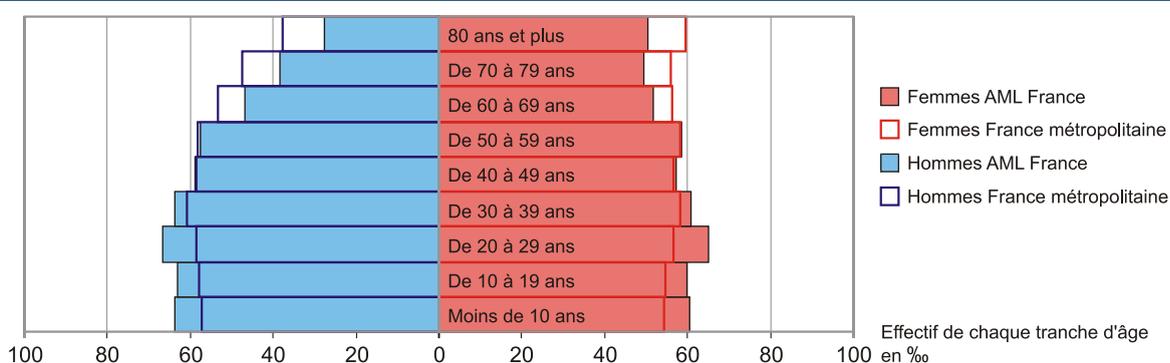
En 2007, sur le versant belge de l'AML, les moins de 50 ans sont relativement moins nombreux par rapport au reste de la Belgique [Graphique 3](#). C'est exactement le contraire pour les plus de 60 ans. Ces phénomènes devraient s'accroître d'ici 2040 notamment en ce qui concerne ces derniers [Graphique 4](#).

**Graphique 1 : PYRAMIDE DES ÂGES COMPARATIVE ENTRE LE VERSANT FRANÇAIS DE L'AML ET LA FRANCE EN 2007**



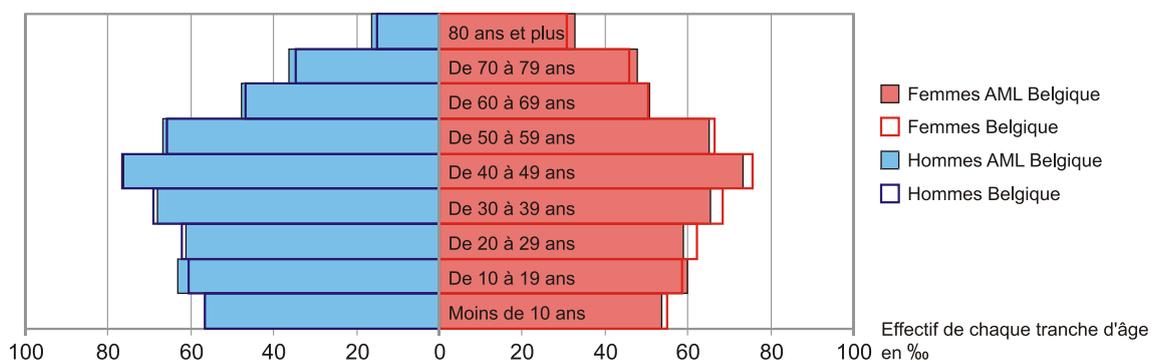
Source : Recensement de la population 2007, exploitation principale (Insee).

**Graphique 2 : PYRAMIDE DES ÂGES COMPARATIVE ENTRE LE VERSANT FRANÇAIS DE L'AML ET LA FRANCE EN 2040**



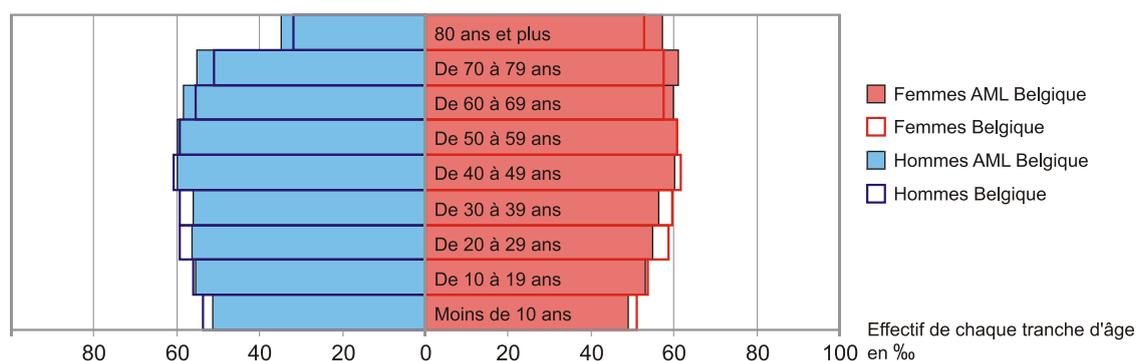
Source : Omphale 2010, scénario central (Insee).

**Graphique 3 : PYRAMIDE DES ÂGES COMPARATIVE ENTRE LE VERSANT BELGE DE L'AML ET LA BELGIQUE EN 2007**



Source : Belgique (DGSIE).

**Graphique 4 : PYRAMIDE DES ÂGES COMPARATIVE ENTRE LE VERSANT BELGE DE L'AML ET LA BELGIQUE EN 2040**



Source : Belgique (DGSIE).

## POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

### Tableau 1 : LES INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES DE L'AML

Unités : %, ‰, nombre

Indicateurs	AML France	AML Belgique	AML total
Densité 2007	654	324	521
Taux de croissance annuel de la population 1999-2007	0,113	0,162	0,125
Part des moins de 20 ans	27,48	23,14	26,39
Part des plus de 65 ans	14,17	18,20	15,18
Part des plus de 80 ans	3,93	4,97	4,19
Indicateur de dépendance 1	0,71	0,71	0,70
Indicateur de dépendance 2	0,21	0,21	0,21
Indicateur de dépendance 3	0,75	0,67	1,02
Indicateur de fécondité 2007 (pour 1 000)	58,36	47,05	55,38
Taux brut de mortalité 2007 (pour 1 000)	8,66	10,67	8,97
Taux surmortalité pour 1 000 (2007)	3,16	2,70	3,06
Évolution base 100 en 1999	123,56	105,92	119,62
Taux de solde migratoire (pour 1 000)	-3,91	+0,62	-2,77
Indicateur de mobilité	4,43	5,19	4,62
Part des étrangers en 2007	3,82	4,47	3,98

Source : Belgique (DGSIE) ; recensement de la population 2007, exploitation principale (Insee, France).

#### **Définitions et significations des différents indicateurs :**

- **Indicateur de dépendance 1** : il s'agit du nombre de personnes de moins de 20 ans et du nombre de personnes de plus de 65 ans rapportés au nombre de personnes âgées entre 20 à 64 ans.

- **Indicateur de dépendance 2** : il s'agit du nombre de personnes de plus de 80 ans rapporté au nombre de personnes de plus de 60 ans.

- **Indicateur de dépendance 3** : il s'agit du nombre de personnes de plus de 60 ans rapporté au nombre de personnes de moins de 20 ans.

- **Indicateur de fécondité 2007** (ou taux global de fécondité) : c'est le nombre d'enfants nés en 2007 rapporté au nombre de femmes âgées entre 15 et 49 ans en 2007. Cet indice diffère de l'indicateur conjoncturel de fécondité qui prend en compte la fécondité à chaque âge pour calculer un nombre moyen d'enfants par femme.

- **Taux de mortalité brut** : c'est le nombre de décès domiciliés pour 1 000 habitants en 2007.

- **Taux de mortalité précoce** en 2007 : il s'agit du nombre de décès de personnes de moins de 65 ans en 2007 pour 1 000 habitants domiciliés de moins de 65 ans.

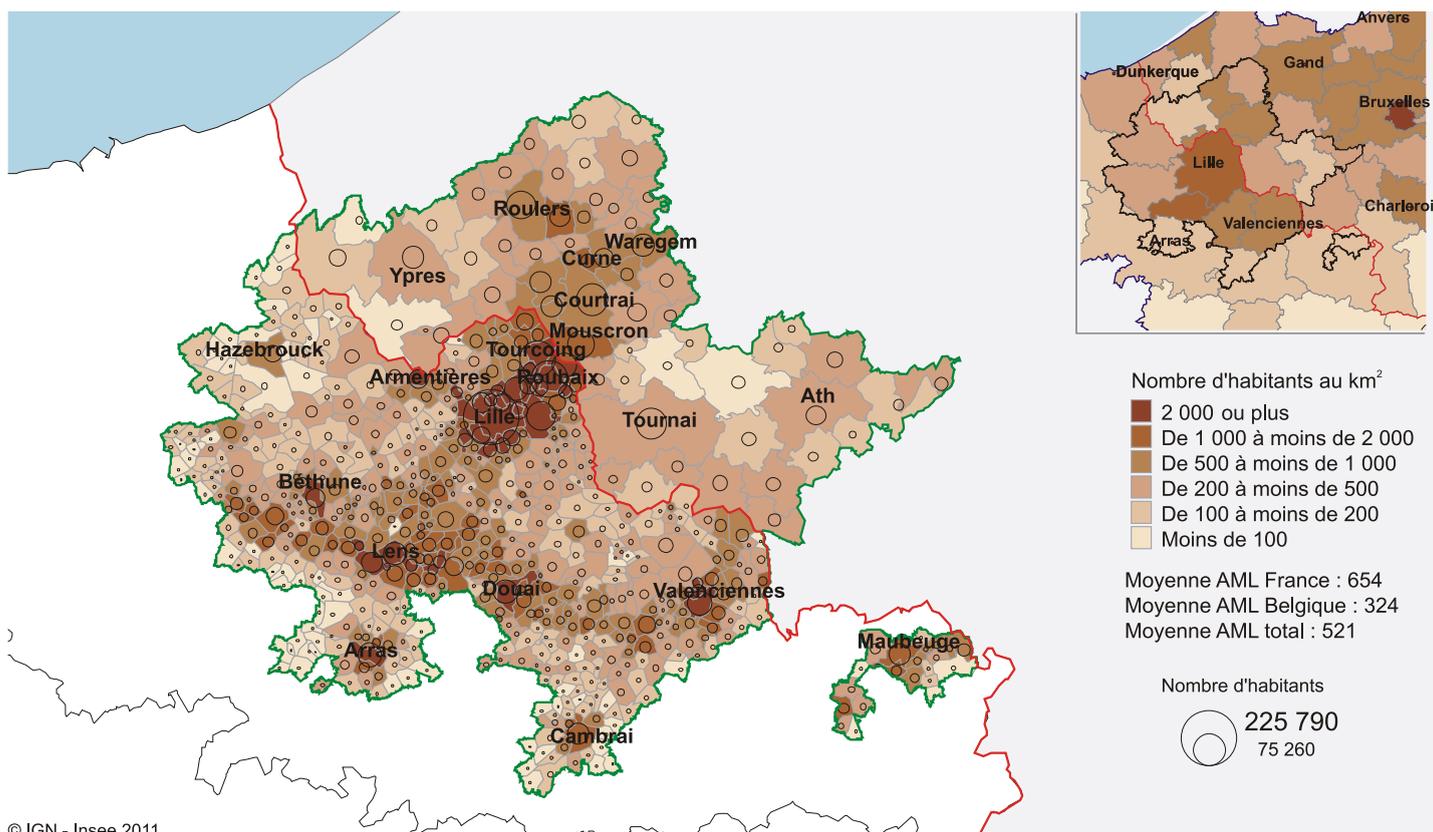
- **Taux interne de solde migratoire** : il est obtenu en rapportant la différence entre les entrées et les sorties d'une zone entre 2002 et 2007 à la population moyenne annuelle sur la période. Ce ratio est exprimé pour 1 000 habitants.

- **L'indicateur de mobilité** s'obtient par addition des entrées et des sorties d'une zone au cours d'une période puis par calcul de la moyenne annuelle de cette somme sur la période. Cet indicateur mesure l'intensité des mouvements. Ce chiffre permet donc d'évaluer la signification du solde migratoire. Par exemple, une forte variation du solde migratoire sur un faible indice de mobilité indique que cette forte variation implique en réalité peu de mouvements de population.

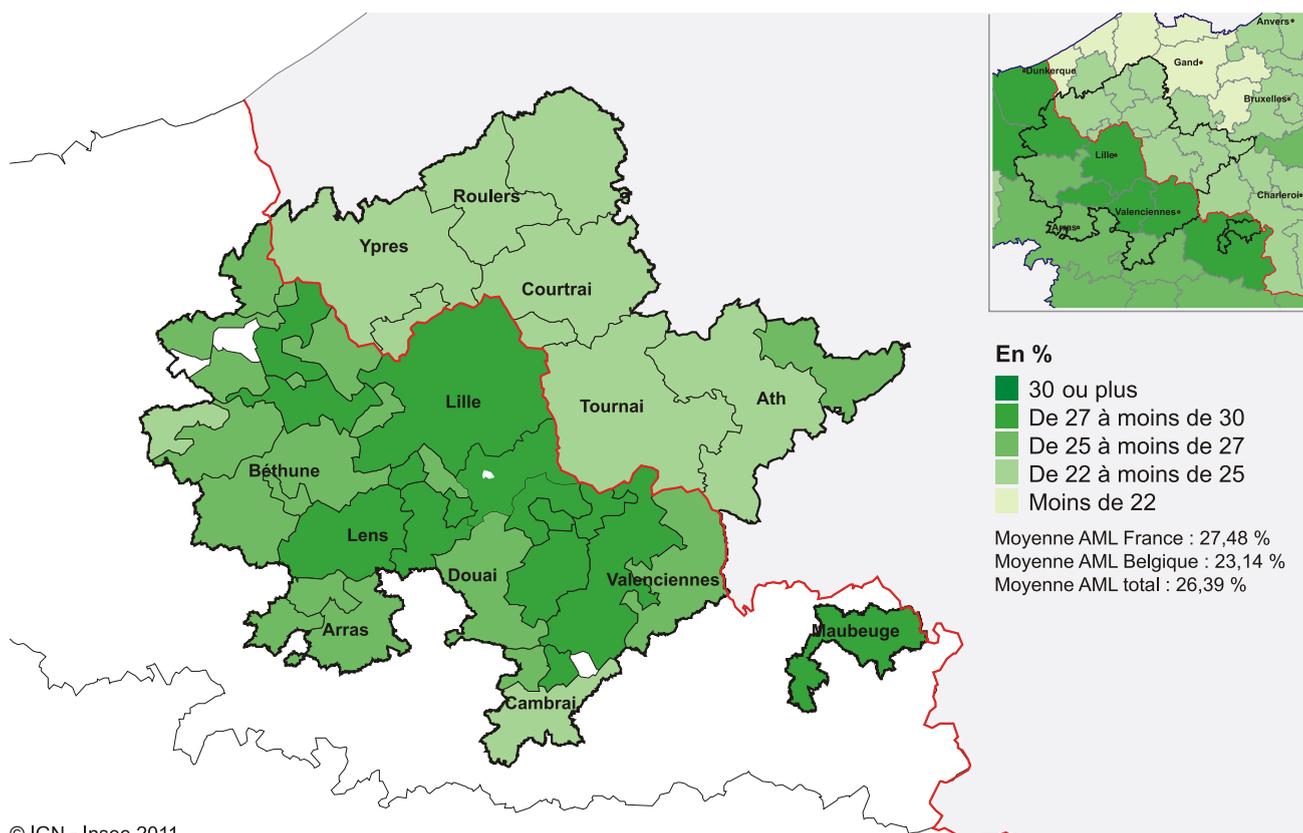
- **Part des étrangers** : Un étranger est une personne qui réside en France (en Belgique) et ne possède pas la nationalité française (belge), soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides).

- On considère comme étrangère toute personne résidant dans un pays mais n'ayant pas la nationalité de ce pays. Exemple : un Français résidant en Belgique sera considéré comme un étranger en Belgique.

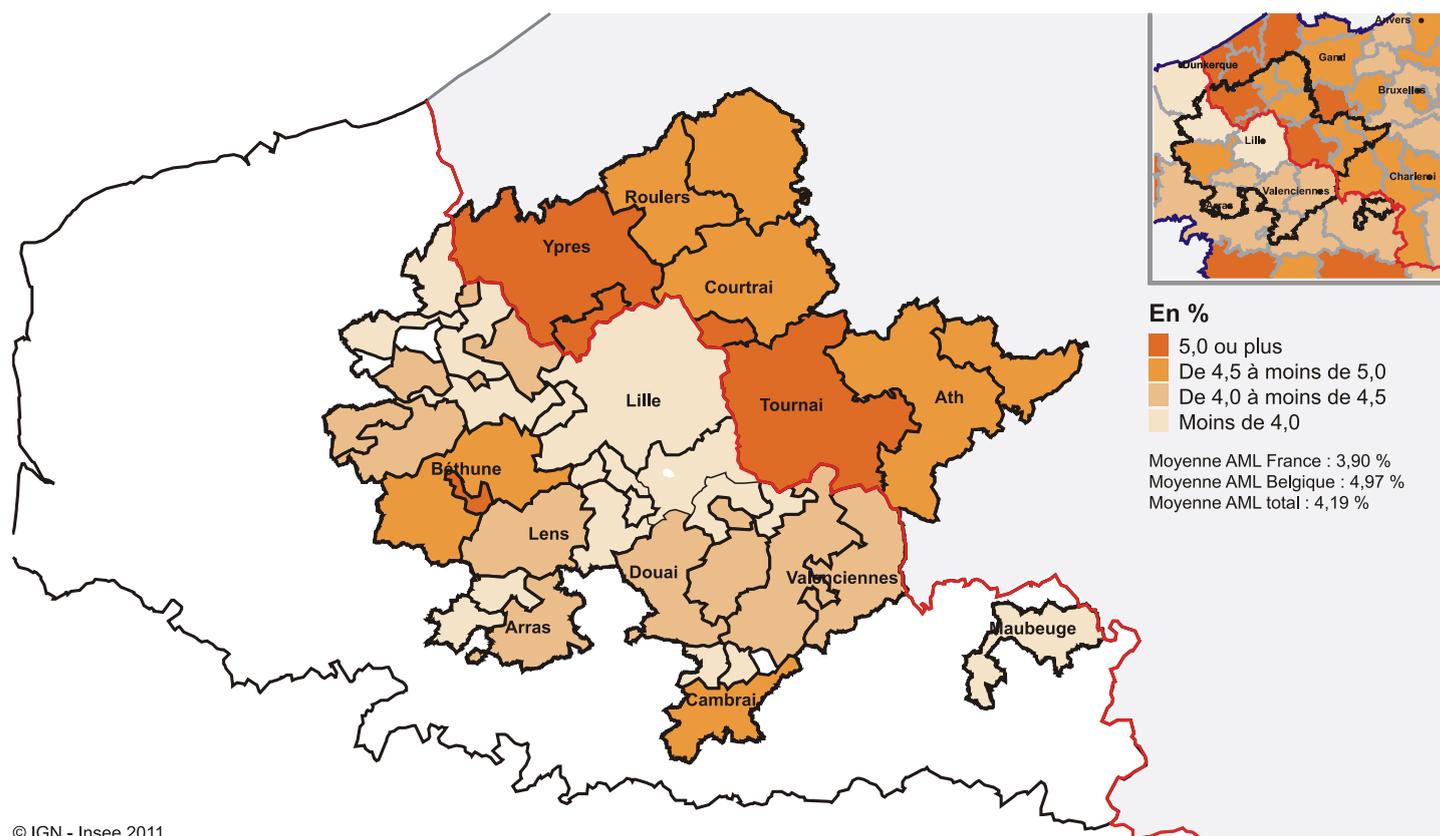
## Carte 1 : PEUPLEMENT ET DENSITÉ DE POPULATION EN 2007



## Carte 2 : PART DES MOINS DE 20 ANS DANS LA POPULATION DE L'AML EN 2007



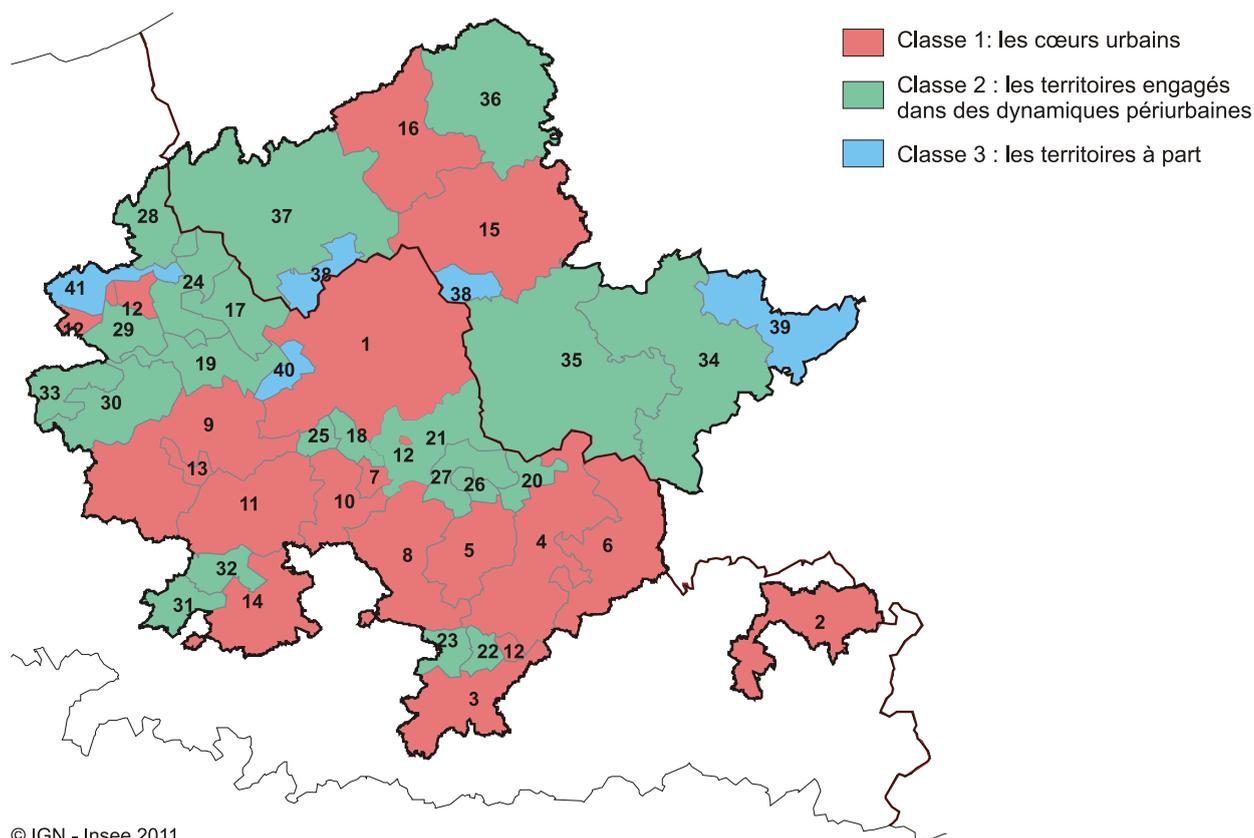
### Carte 3 : PART DES 80 ANS ET PLUS DANS LA POPULATION DE L'AML EN 2007



© IGN - Insee 2011

Source : DGSIE (Belgique) ; Insee (France).

### Carte 4 : TYPOLOGIE DES 41 TERRITOIRES DE L'AML



© IGN - Insee 2011

Note de lecture : les numéros apposés sur la carte correspondent aux noms des 41 territoires de l'AML indiqués dans le tableau de l'encadré 1, page 4.

Source : DGSIE (Belgique) ; Insee (France).

## DES ÉVOLUTIONS CONTRASTÉES PAR TERRITOIRE

La population globale de l'AML augmenterait de 0,17 % par an entre 2007 et 2040 mais cette moyenne cache bien des disparités. La population augmenterait à un rythme particulièrement élevé dans les Flandres ou dans la CU de Lille Métropole (+ 0,3 % par an) sur le versant français. Ce serait également le cas sur le versant belge à Ath ou Soignies (+ 0,58 % et + 0,67 % par an) et à Tournai et Mouscron dans une moindre mesure. La population stagnerait dans les CA de Lens -Liévin et d'Hénin-Carvin (- 0,07 % par an), dans le Valenciennois et le Douaisis (+ 0,04 % et + 0,07 % par an) ainsi qu'à Courtrai Ypres ou Roulers du côté belge (respectivement - 0,02 %, + 0,06 % et + 0,08 % par an).

Les territoires les plus touchés par la baisse des moins de 20 ans seraient la CU de Lille Métropole et la CA de Lens-Liévin pour le versant français ainsi que Courtrai pour le versant belge. Seuls Ath et Soignies connaîtraient une hausse de cette tranche de leur population. Par contre, la hausse des plus de 80 ans concernerait tous les territoires sans exception.

En conclusion, l'AML présente deux facettes bien distinctes correspondant à ses versants belge et français. Cet effet frontière se traduit du côté belge par une population structurellement plus vieille mais qui croît à un rythme supérieur à celui du versant français. Le vieillissement devrait s'accroître davantage entre 2007 et 2040 du côté français mais pas suffisamment pour que ce dernier ait une structure de population plus vieille que le côté belge. Le versant français, plus jeune

par rapport à la France, et le versant belge, plus âgé par rapport à la Belgique font du territoire de l'AML un espace aux différences bien marquées de part et d'autre de la frontière. La mise en place des coopérations transfrontalières ouvre un nouveau spectre d'actions publiques qui devront intégrer ces écarts démographiques caractérisant un espace en passe de devenir une métropole de dimension européenne. Ces projets d'aménagement transfrontalier devront néanmoins s'inscrire dans un cadre compatible avec les deux corpus législatifs et institutionnels de la France comme de la Belgique pour apporter des réponses cohérentes face au vieillissement de la population et aux enjeux liés à la pression foncière.

### Pour en savoir plus

- « Une croissance modérée de la population dans la partie française de l'AML à horizon 2030 », *Pages de Profils*, n° 97, novembre 2011.
- « Les migrations résidentielles sur le versant français de l'Aire métropolitaine de Lille », *Les Dossiers de Profils*, n° 100, novembre 2010.
- « L'emploi frontalier vers la Belgique progresse et se diversifie », *Pages de Profils*, n° 65, décembre 2009.

### À paraître :

- Les Atlas transfrontaliers : volet démographie

### Sites internet

- <http://www.insee.fr/fr/regions/nord-pas-de-calais>
- <http://www.adu-lille-metropole.org>
- <http://www.missionbassinminier.org>